

# AMAP des Feuillantines

-- Amaps and Co - Réseau IDF - Médias --

Réseau IDF -  
Médias

## **Assemblée Générale du Réseau Alliance IDF**

Alexandra  
samedi 21 octobre 2006

*Ci-dessous message de François LERIQUE, Président d'Alliance Paysans Consom'Acteurs IdF et de l'AMAP Jardins de Ceres (91)*

Chers adhérents et sympathisants,

Vous êtes invités à participer à l'Assemblée Générale du réseau Alliance Paysans consom'acteurs Ile-de-France, qui se tiendra le dimanche 29 octobre 2006, au gymnase des Lilas (93), 30 bd Liberté, métro Mairie des Lilas (terminus ligne 11), de 12h à 18h.

Après un pique-nique partagé (à partir de midi), nous entamerons l'AG à 14h précises avec l'ordre du jour suivant :

- ▶ Présentation du rapport d'activité et financier (ci-joint), dont bilan du stage "couveuse agricole"
- ▶ Présentation de la proposition de nouveaux statuts et de règlement intérieur (ci-joints. Les statuts et RI actuels sont disponibles sur internet, ou par courrier sur demande)
- ▶ Présentation des résultats de l'état des lieux des pratiques vis-à-vis de la charte des AMAP (disponible sur internet, ou par courrier sur demande)
- ▶ Questions diverses

Seront soumises aux votes les propositions suivantes :

- ▶ Approbation du rapport d'activité et financier comme rapport intermédiaire, prolongation de l'exercice et des mandats des membres du bureau jusqu'au 31/12/06 ; ceci pour nous permettre de passer d'un fonctionnement en année scolaire à année civile.
- ▶ Accord pour la création d'un Contrat à Durée Déterminée pour finaliser l'étude de couveuse agricole, formation d'un groupe de travail pour déterminer les conditions de ce CDD (durée, missions, etc.) et suivre la personne ainsi embauchée.
- ▶ Accord pour réduire le temps de travail du salarié à 28h hebdomadaires annualisées (modalités à préciser).
- ▶ Validation de la proposition de statuts (mise en adéquation avec notre fonctionnement).
- ▶ Validation de la proposition de nouveau règlement intérieur (idem).

Si vous avez une objection ou des remarques à formuler, merci de nous en informer dès que possible afin que nous puissions préparer au mieux les débats.

Notamment, le mardi 24 octobre à 19h30 dans nos locaux aura lieu une réunion, ouverte à tous, visant à formuler pour l'AG les objections et remarques qui auront été reçues.

Un quorum d'un tiers des adhérents est nécessaire pour rendre les décisions de l'AG valides.

Dans le cas où vous ne pourriez pas assister à l'AG, merci de donner votre pouvoir à un autre adhérent (2 pouvoirs maximum par adhérent) ou de nous faire parvenir vos votes par courrier.

Je vous rappelle que pour prendre part aux votes lors de l'AG, il faut être à jour de sa cotisation.

Contactez Nicolas (01.45.23.42.19) pour vous assurer que cette formalité à déjà été effectuée, et dans le cas contraire pour nous faire parvenir votre adhésion avant le 29/10.

Amicalement et au 29 !

Pour le bureau, François LERIQUE